



30 août 2021

Rapport sur la statistique de l'expérimentation animale en 2020

De manière globale, le nombre d'animaux utilisés dans des expériences en 2020 a diminué par rapport à l'année précédente. Toutefois, la part d'expériences infligeant des contraintes sévères aux animaux a augmenté.

En 2020, 556 107 animaux ont été utilisés dans des expériences (année précédente : 572 069 animaux), ce qui correspond à une diminution de 2,8 %. Depuis 2015, l'utilisation d'animaux d'expérience n'a cessé de diminuer, affichant une baisse globale de près de 18 %.

Le nombre d'animaux utilisés dans des expériences infligeant des contraintes sévères (degré de gravité 3) a augmenté (19 712) par rapport à l'année précédente (18 290). Pour la première fois depuis 2012, le nombre d'animaux utilisés dans des expériences infligeant des contraintes moyennes (degré de gravité 2) a diminué, avec 145 551 animaux contre 158 124 l'année précédente.

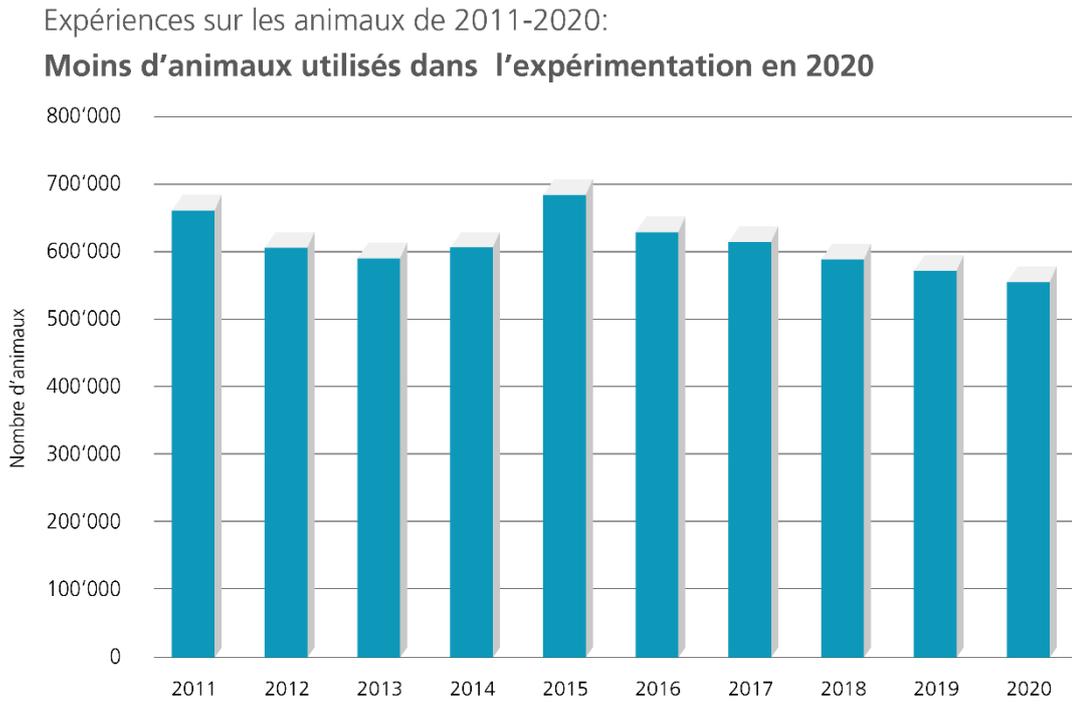
Moins d'animaux utilisés dans des expériences en 2020

En 2020, 556 107 animaux ont été utilisés dans des expériences en Suisse, ce qui représente près de 16 000 de moins que l'année précédente. Cette baisse est comparable à celle de l'année précédente. Au cours des cinq dernières années, le nombre total d'animaux d'expérience a diminué de manière régulière et constante. Dans le même temps, on observe en particulier une diminution des expériences effectuées dans le cadre de la recherche fondamentale.

Le nombre d'animaux utilisés dans des expériences menées par des hautes écoles et des hôpitaux se monte à 333 555 (près de 60 %). Les instituts de recherche privés, les fondations et les institutions similaires ont utilisé 133 244 animaux d'expérience, l'industrie en a quant à elle utilisé 89 308.

En 2020, le nombre d'autorisations valides de pratiquer des expériences sur animaux se montait à 3248. De nouvelles autorisations ont été délivrées pour 935 demandes (y c. les autorisations de poursuivre une expérience). Cela correspond à une autorisation de plus qu'en 2019, ce qui montre que les besoins en recherche sont restés constants.

En 2020, le nombre d'autorisations inutilisées, c'est-à-dire aucun animal utilisé dans des expériences, était plus élevé (+ 70) qu'en 2019. Cela pourrait être dû en partie au fait que les expériences sur animaux n'ont pas pu toutes être réalisées comme prévu en raison de la pandémie. En 2020, on a observé une baisse particulièrement importante du nombre de souris utilisées dans les expériences. Dans l'ensemble, le recul en 2020 suit toutefois la tendance à la baisse observée depuis 2016, indépendamment de la pandémie.



Le nombre d'animaux utilisés pour des expériences peut varier fortement d'une année à l'autre selon l'espèce ou l'objectif de recherche. Certaines expériences peuvent notamment influencer fortement la statistique annuelle. Seule une évaluation sur plusieurs années permet de se prononcer sur l'évolution du nombre d'animaux utilisés dans des expériences.

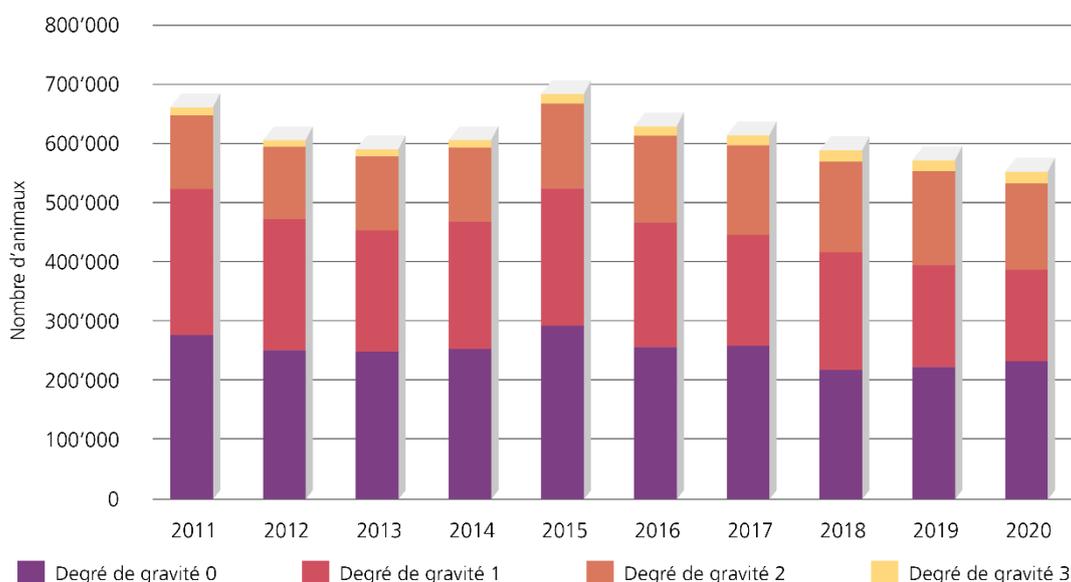
Moins d'expériences en degré de gravité 2 et davantage en degré de gravité 3

Les expériences sur animaux sont classées en [quatre catégories de contrainte](#), à savoir les degrés de gravité 0 à 3. On considère que les expériences de degré 0 n'infligent pas de contrainte à l'animal. Le degré de gravité 1 correspond à une contrainte légère, le degré 2 à une contrainte moyenne et le degré 3 à une contrainte sévère. Une fiche thématique permettant de classer les expériences d'après leur degré de gravité peut être consultée sur le site internet de l'OSAV (Information technique sur l'expérimentation animale, degrés de gravité 1.04). [L'information technique sur les degrés de gravité](#) a été actualisée en août 2018.

En 2020, les utilisations d'animaux de degré de gravité 2 se montaient à 145 551. C'est près de 12 500 de moins que l'année précédente, ce qui représente une forte baisse observée pour la première fois depuis 2012. En revanche, près de 1400 animaux de plus ont été utilisés dans des expériences de degré de gravité 3 en 2020.

Expérimentation animale 2011-2020:

Évolution des degrés de gravité selon le nombre d'animaux

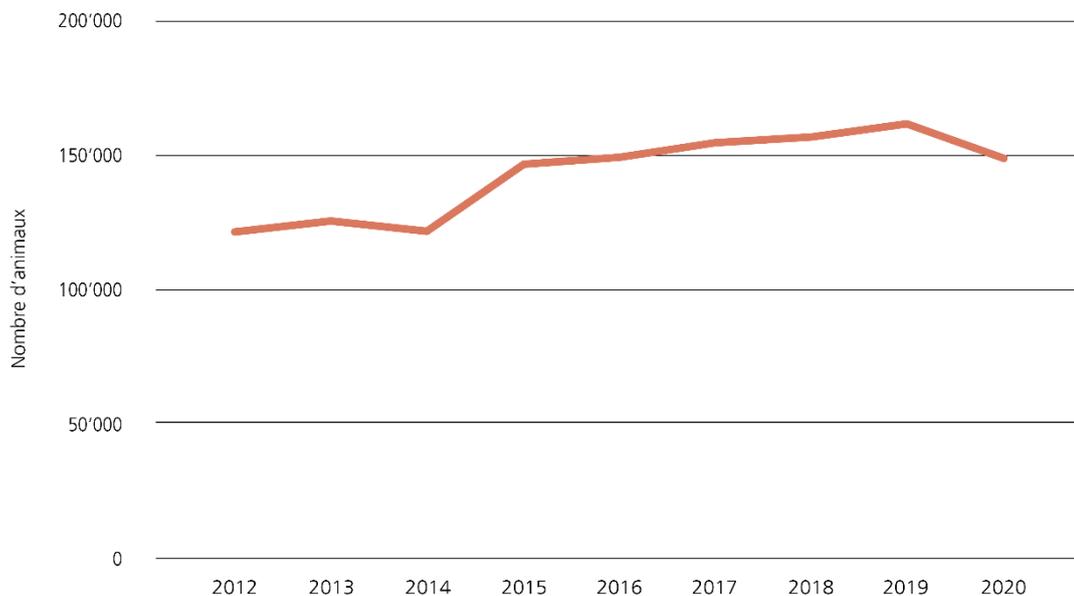


© BLV / OSAV / USAV

La diminution des expériences de degré de gravité 2 est importante, car près d'un quart des animaux sont utilisés chaque année dans des expériences de cette catégorie. Cette évolution signifie que le nombre d'animaux utilisés dans des expériences des deux degrés de gravité les plus élevés (DG2 et 3) diminue pour la première fois depuis 2012, avec au total près de 11 000 utilisations de moins. La baisse est moins marquée (- 5000 animaux) dans le groupe d'expériences des deux degrés de gravité les plus bas (DG 0 et 1).

Expérimentation animale 2012-2020:

Évolution du nombre d'animaux utilisés dans des expériences de degré 2



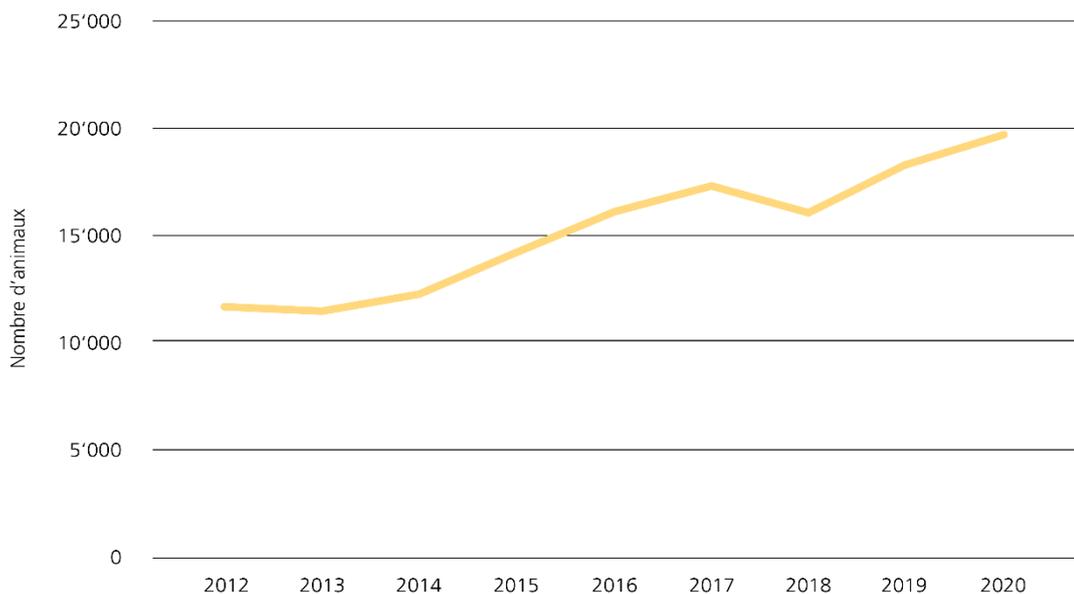
© BLV / OSAV / USAV

En 2020, 19 712 animaux ont été utilisés dans des expériences de degré de gravité 3 (+1422). Parmi ceux-ci, 60 % étaient des souris. La tendance à la hausse des expériences de degré de gravité 3 est observée depuis 2012 (+68 %). Depuis 2018, elle est aussi en partie due à l'actualisation de l'information technique sur les degrés de gravité de l'OSAV, qui définit les degrés de gravité de manière plus claire dans certaines utilisations. Par exemple, une limite de 15 % a été introduite pour la perte de poids pendant une expérience, au-delà de laquelle l'expérience est considérée comme fortement contraignante pour l'animal (degré de gravité 3).

Les expériences sur animaux de degré de gravité 3 ont été réalisées à 94 % dans le cadre de la recherche sur les maladies humaines.

Expérimentation animale 2012-2020:

Évolution du nombre d'animaux utilisés dans des expériences de degré 3



© BLV / OSAV / USAV

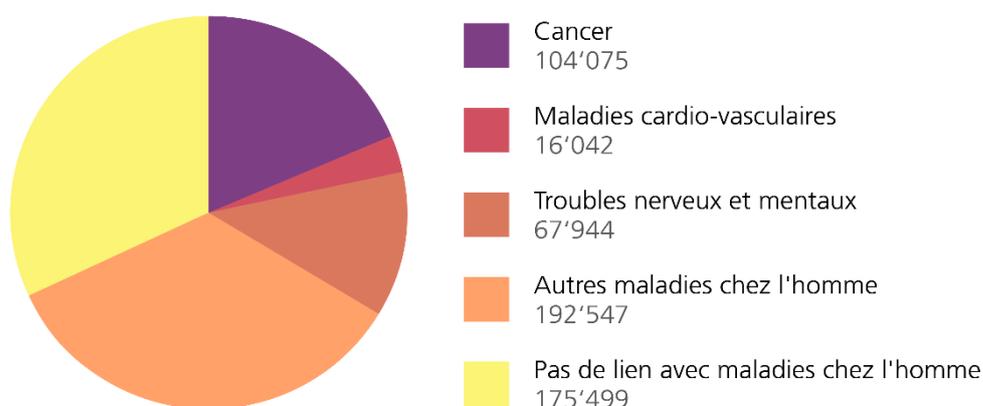
Maladies humaines et recherche sur le COVID-19

Les recherches menées sur les maladies humaines ont nécessité l'utilisation de 380 608 animaux d'expérience (près de 68 %), soit près de 44 000 utilisations de moins que l'année précédente.

Au total, 104 075 animaux ont été utilisés dans la recherche sur le cancer et 67 944 dans la recherche sur les maladies neurologiques, ce qui veut dire que près d'un tiers des expériences sur animaux sont menées dans le cadre de ces deux domaines.

Expérimentation animale 2020:

Animaux utilisés selon les maladies humaines



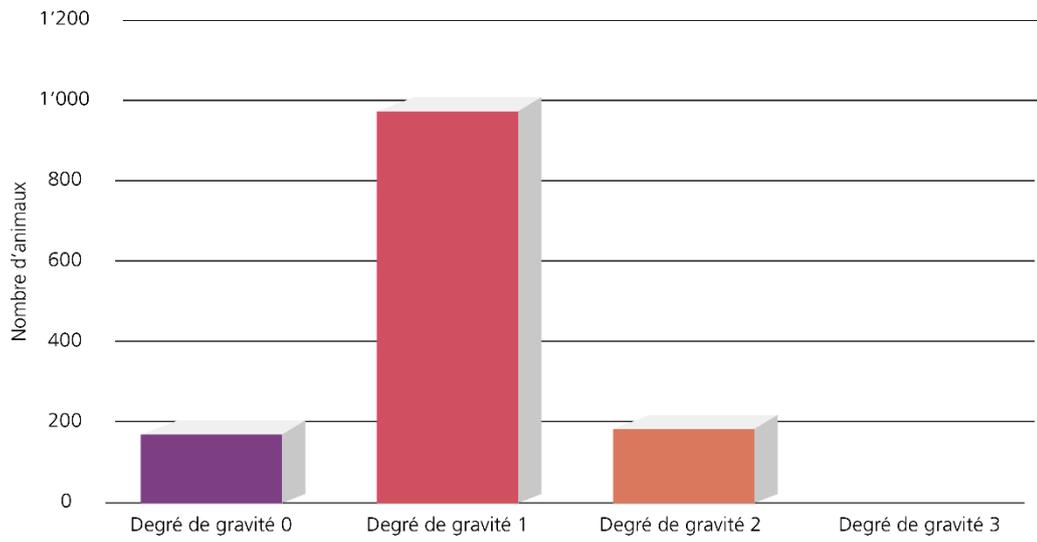
© BLV / OSAV / USAV

En 2020, 1 328 animaux ont été utilisés dans 13* expériences de recherche autorisées sur le nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) ou sur la maladie qui lui est associée, le COVID-19. Le plus souvent, les animaux ont été utilisés dans des expériences de degré de gravité 1 (73,3 %). Aucun animal n'a été utilisé dans des expériences de degré de gravité 3.

La plupart des expériences visent à mener des recherches fondamentales sur les vaccins (10 autorisations). D'autres expériences portaient sur des études sur l'immunologie (5) et la transmission (3) du COVID-19.

** Précision du 21.09.2021 : En 2020, 1328 animaux ont été utilisés dans 13 (et non pas 18) expériences de recherche autorisées sur le nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) ou sur la maladie qui lui est associée, le COVID-19. De janvier à fin juillet 2021, 5 expériences supplémentaires sur le COVID-19 ont été autorisées.*

Expériences sur animaux menées dans le cadre de la recherche sur le COVID-19:
Animaux utilisés en 2020 par degré de gravité



© BLV / OSAV / USAV

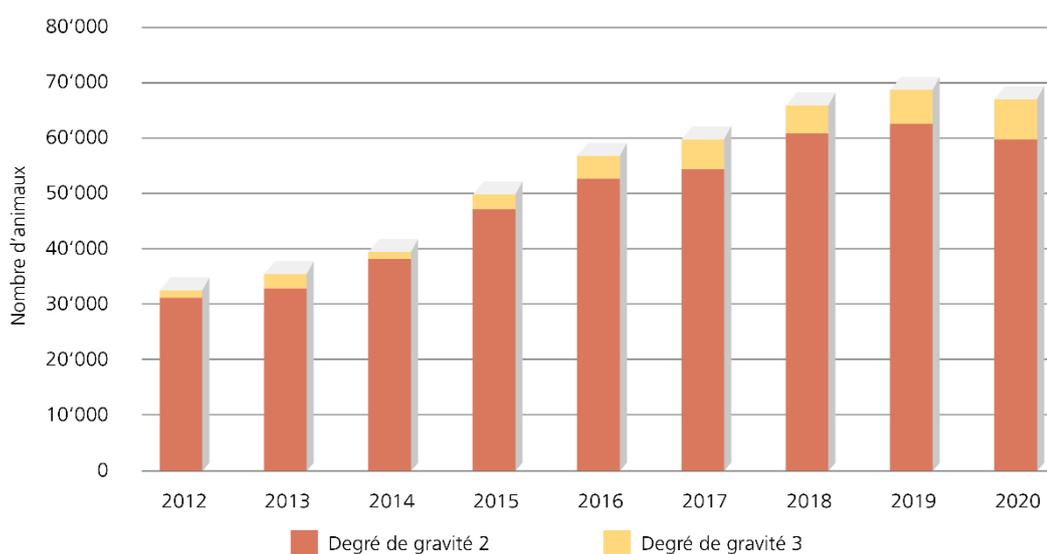
La part d'animaux génétiquement modifiés est stable

En 2020, 30 % des animaux utilisés dans les expériences étaient génétiquement modifiés. Cette part est restée stable au cours des cinq dernières années.

Pour la première fois depuis 2012, le nombre d'animaux génétiquement modifiés n'a pas augmenté par rapport à l'année précédente dans le groupe des expériences sur animaux des degrés de gravité 2 et 3. Depuis 2012, les animaux génétiquement modifiés sont de plus en plus utilisés dans les expériences de degré de gravité 2 et 3. Ainsi, le nombre d'animaux génétiquement modifiés utilisés dans des expériences avec contrainte moyenne à sévère a plus que doublé entre 2012 et 2020, passant d'environ 30 000 à plus de 60 000 utilisations.

Expérimentation animale 2012-2020:

Évolution du nombre d'animaux génétiquement modifiés utilisés dans des expériences de degrés 2 et 3



© BLV / OSAV / USAV

Près de 95 % des animaux génétiquement modifiés utilisés dans les expériences étaient des souris.

Moins d'animaux utilisés dans des expériences de recherche fondamentale

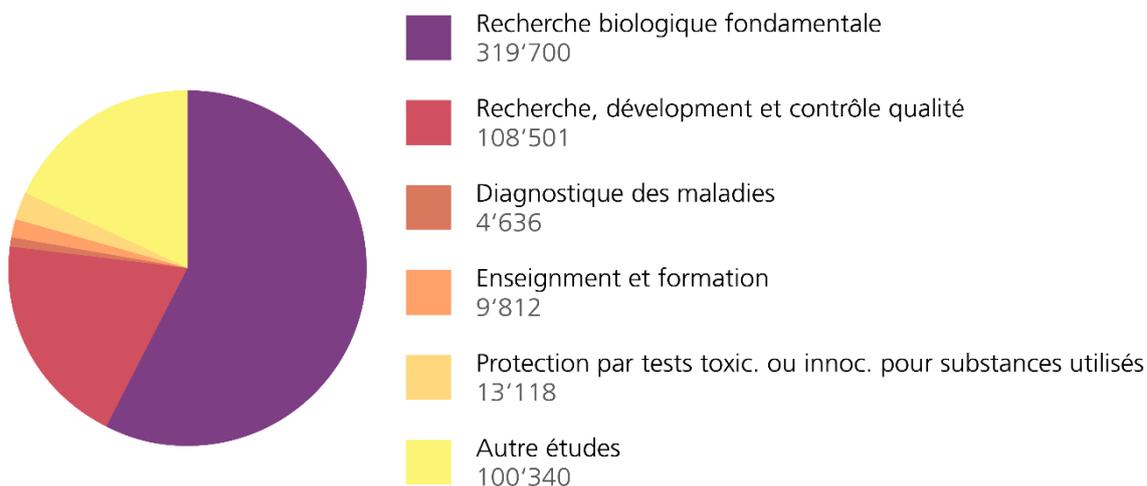
En 2020, 319 700 animaux ont été utilisés dans des expériences de recherche fondamentale, soit 26 558 animaux de moins que l'année précédente. Cette tendance à la baisse d'environ 30 % depuis 2015 contribue de manière significative à la diminution des expériences sur animaux.

Part d'animaux utilisés par but d'expérience (2020) :

- 57,5 % Recherche fondamentale
 - vérifier une hypothèse scientifique
 - prélever ou examiner des cellules, des organes ou des liquides organiques
 - obtenir ou reproduire des organismes étrangers à l'espèce
- 19,5 % Découverte, développement et contrôle de la qualité
 - développer et tester de nouvelles possibilités de thérapie
 - examiner un principe actif (médicament, vaccin, produit chimique)
- 0,8 % Diagnostic des maladies
 - établir des valeurs de référence pour le diagnostic de laboratoire
- 1,8 % Enseignement et formation
 - Enseignement, formation ou formation continue
- 2,4 % Protection des êtres humains, des animaux et de l'environnement
 - tests toxicologiques
 - tests d'innocuité
- 18,0 % Autres études
 - par ex. recherche sur le comportement

Expérimentation animale 2020:

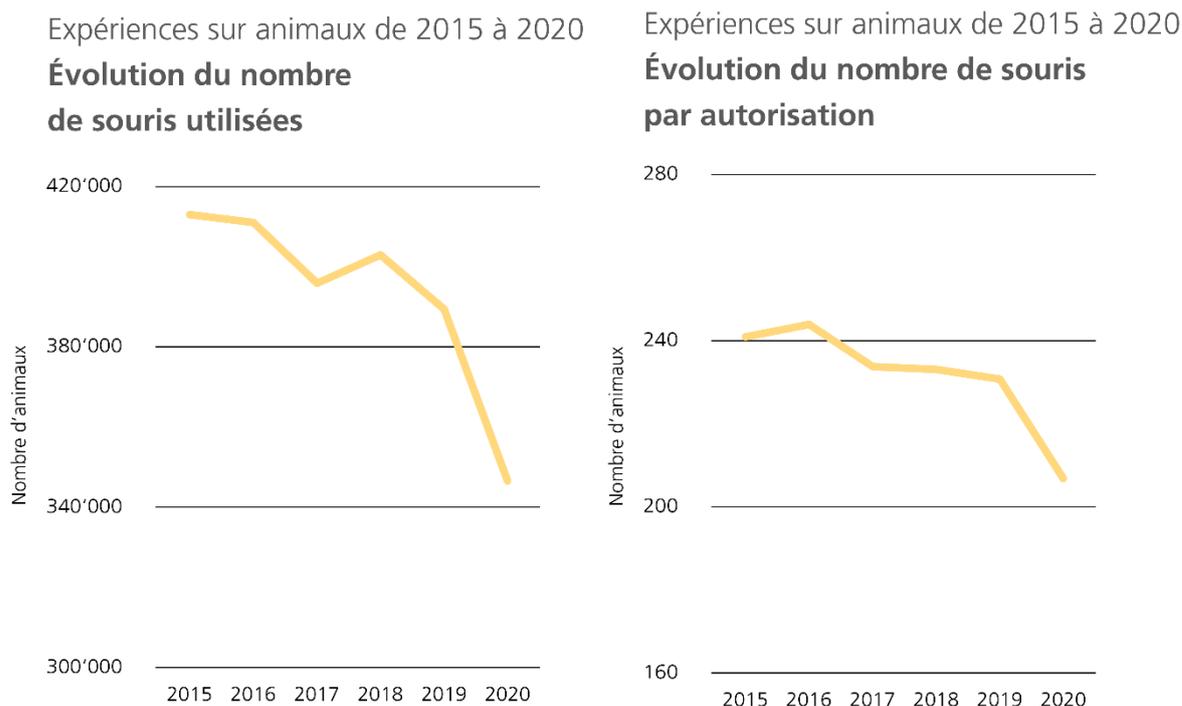
Animaux utilisés selon l'objectif de recherche



Moins de souris utilisées dans des expériences

En 2020, 346 382 souris ont été utilisées dans des expériences, soit 42 670 de moins que l'année précédente. Les souris sont les animaux les plus fréquemment utilisés (62,3 %), suivies des oiseaux/volailles (11,9 %), des rats (9,5 %) et des poissons (6,0 %).

La baisse du nombre de souris utilisées observée en 2020 par rapport à l'année précédente est importante. On suppose qu'elle est due en partie à la pandémie, dans la mesure où, notamment, le nombre de souris utilisées dans les expériences a diminué.



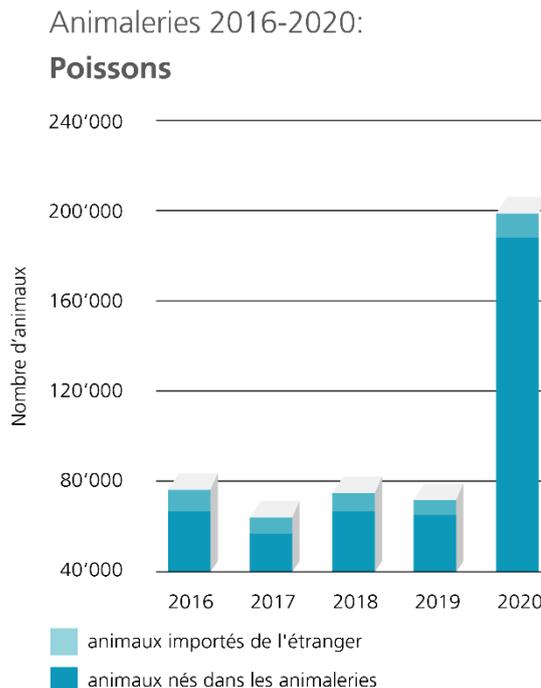
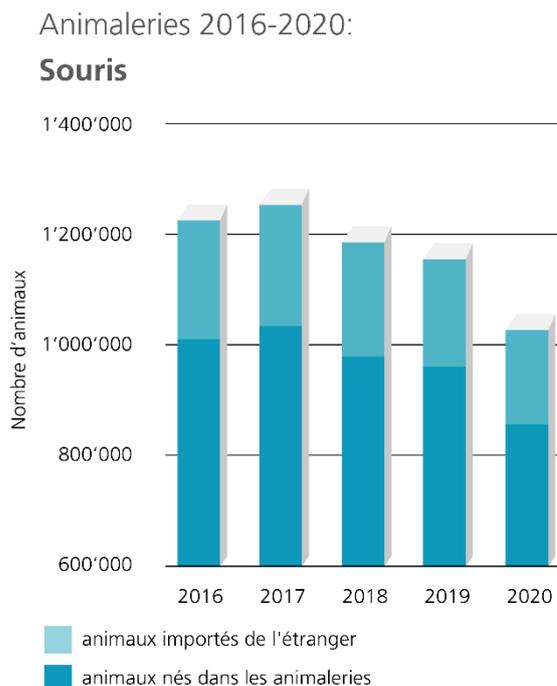
L'utilisation de souris est en baisse depuis 2015. Comme plus de 60 % des animaux utilisés chaque année sont des souris, il s'agit d'une diminution très importante. On observe également une tendance à la baisse du nombre de souris utilisées par autorisation de pratiquer une expérience sur animaux.

Le nombre d'amphibiens utilisés a en revanche augmenté de 28 000 (tous en degré de gravité 0), mais cette augmentation est due à une seule expérience menée dans le domaine de la conservation de la nature.

Le nombre de primates utilisés dans des expériences en 2020 (190 utilisations) a légèrement diminué (-44). Plus de 90 % des utilisations ont été effectuées dans des expériences de degré de gravité 0. Aucune utilisation n'a été attribuée à une expérience de degré de gravité 3.

Animaleries : moins de souris élevées ou importées

De manière globale, le nombre d'animaux élevés ou importés en 2020 dans les 150 animaleries est resté pratiquement le même que l'année précédente. S'agissant des souris, on observe une diminution de 130 000 animaux nés ou importés dans les animaleries. On suppose que cette baisse est en lien avec la pandémie. En parallèle, on a également observé une diminution du nombre de souris utilisées dans des expériences. Le nombre de poissons utilisés dans des expériences a fortement augmenté (+130 000), principalement celui des poissons génétiquement modifiés.



En sa qualité d'autorité fédérale compétente, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires publie sur le site internet <http://www.tv-statistik.ch> la statistique annuelle des expériences sur animaux, conformément à l'art. 36 de la loi du 16 décembre 2005 sur la protection des animaux (RS 455, LPA). Lors de l'élaboration et de la publication de la statistique, l'OSAV tient compte de la Convention européenne sur la protection des animaux vertébrés utilisés à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques. Selon la législation sur la protection des animaux les chercheurs sont tenus de déclarer chaque année toutes les utilisations d'animaux d'expérience. Si un animal est utilisé plusieurs fois au cours d'une année, chaque utilisation est enregistrée dans la statistique.

Le site www.tv-statistik.ch présente un graphique de l'évolution du nombre d'animaux utilisés entre 1983 et 2020, ainsi que les espèces animales par but d'utilisation, par degré de gravité de la contrainte, et le nombre d'animaux utilisés par canton. La « statistique dynamique » permet en outre d'effectuer d'autres requêtes de manière interactive pour les années 1997 à 2020 par but d'utilisation, degré de gravité, espèce animale, canton, etc. On y trouve également des informations sur les autorisations délivrées et sur les animaleries. Ces informations ont été publiées pour la première fois en 2014.
